RÉUNION DU CONSEIL DE CLARENDON Le 16 janvier 2024 L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Déclaration de conflit d'intérêts :

Un conflit d'intérêts survient lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux relatifs aux conflits d'intérêts visent à assurer que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal n'est pas entaché de considérations personnelles.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC -

- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR de la séance du 16 janvier 2024
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la réunion du budget 11 décembre 2023 et de la réunion ordinaire 12 décembre 2023
- 4. RAPPORT DU MAIRE -
- 5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION
- 6. RAPPORT FINANCIER ET COMPTES A PAYER
- 7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS
- 7.1 COMMISSION DU PERSONNEL
- 7.2 COMITÉ LUP
- 7.2.1 Demande de lotissement Discussion seulement
- 7.2.2 Demande de lotissement et demande de dérogation mineure
- 7.3 COMITÉ DE TRANSPORT
- 7.3.1 Coupe d'herbe du MTQ
- 7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE
- 7.5 COMITÉ DES FINANCES
- 7.6 COMITÉ D'INCENDIE
- 7.7 GESTION DES DÉCHETS
- 7.7.1 Prélèvement de gravier Discussion
- 7.7.2 Contrat de recyclage
- 7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS
- 7.9 COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
- 8. Réponse à la demande du ministère de l'environnement
- 9. Divers et discussion
- 10. AJOURNEMENT